

HONORAIRES DES TRANSACTIONS

A compter d'avril 2026

PRIX DE VENTE PUBLIC AFFICHÉ	TAUX MAXIMUM D'HONORAIRES TTC SUR LE PRIX DE VENTE	
	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
MANDAT DE VENTE honoraires à la charge du vendeur		
< à 100 000 €	forfait de 8 000€	forfait de 7 500€
de 100 000 à 400 000 €	6,5 %	6 %
de 400 001 € à 1 000 000 €	5,5 %	5 %
> à 1 000 000 €	5 %	4,5 %
MANDAT DE RECHERCHE honoraires à la charge de l'acquéreur		
< à 500 000 €	3,7 %	3,2 %
> à 500 000 €	3,4 %	2,9 %

Possibilité d'honoraires au forfait sur cas exceptionnel et dûment justifié dans le mandat.

Pour les ventes en viager le barème est appliqué à la valeur vénale du bien.

Les honoraires sur ventes de biens neufs (VEFA) ou rénovés (VIR) sont calculés selon la grille du promoteur.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ESTIMATION / AVIS DE VALEUR	APPARTEMENT	VILLA / PROPRIETE
Donnant lieu à un MANDAT de vente	GRATUIT *	GRATUIT *
* Facturé et déduit des honoraires à la signature de l'acte		
Donnant lieu à un acte notarié (donation, succession...)	150 € ttc	250€ ttc

HONORAIRES GESTION LOCATIVE & LOCATION

A compter d'avril 2026

HONORAIRES DE LOCATION		
	HT	TTC
Estimation de valeur locative	GRATUIT	GRATUIT
Bail - charge propriétaire	8,3€/m ²	10€/m ²
Bail - charge locataire	8,3€/m ²	10€/m ²
Etat des lieux locataire	2,5€/m ²	3€/m ²
Etat des lieux propriétaire	2,5€/m ²	3€/m ²
Garage (loyer annuel)	9%	10,8%
Local commercial (loyer annuel)	12,5%	15%

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE		
	HT	TTC
Gestion courante	4,5 %	5,4 %
GLI	2 %	2,5 %
PNO	selon contrat souscrit	
Déclaration de revenus fonciers	40 €	48 €
Dossiers contentieux (référé)	160 €	192 €

LOCATAIRE			BAILLEUR		
	HT	TTC		HT	TTC
Chèques impayé	25€	30€	Rédaction d'actes	100€	120€
Mise en demeure	41,67€	50€	Représentation AG	166,67€	200€
			Suivi travaux	4,17%	5%
			Vacation	75€/h	90€/h
			Clôture de compte	100€	120€